

Bâtonnier : « L'avocat, un interlocuteur privilégié »

La bonne nouvelle La Semaine nationale du droit et de l'avocat qui se déroule jusqu'à vendredi, permet de démocratiser la profession grâce à des consultations gratuites

Leur robe noire impressionne. Quelques fois leurs honoraires aussi. Pour casser certaines idées reçues, le barreau de Grasse participe une nouvelle fois à la Semaine nationale du Droit et de l'avocat. L'occasion rêvée pour le public, de consulter et d'être conseillé par un professionnel du droit (*voir encadré*).

M^e Michel Valiergue, qui quittera ses fonctions de bâtonnier avant la fin de l'année après deux ans de mandat, explique l'intérêt de ces rencontres.

Quel est le but de cette Semaine du droit ?

Nous voulons rappeler aux justiciables, au public, que l'avocat est un interlocuteur qui peut être facilement accessible. Il existe une vraie démocratisation de la fonction d'avocat.

Pourtant, certaines personnes hésitent toujours un peu avant d'aller consulter un avocat...

C'est pourquoi nous cherchons à communiquer de plus en plus. Je m'efforce de faire sortir les avocats des prétoires. Car c'est vrai que le public a un peu peur de venir consulter un avocat. Il y a la crainte de l'honoraire, du tarif, c'est sûr. Et aussi la peur de ce que le justiciable va entendre. Bonnes ou mauvaises nouvelles. Mais il ne faut pas oublier que, l'une de nos fonctions premières reste le conseil.

Les prix pratiqués par les avocats sont-ils un frein au conseil ?

C'est une image d'Épinal. Vous savez, il vaut mieux venir consulter une fois, pour obtenir un bon conseil. Car sinon, le



M^e Michel Valiergue quittera ses fonctions de bâtonnier avant la fin de l'année après deux ans de mandat.

(Photo X.G.)

risque que cela vous coûte encore plus cher par la suite est grand. Un bon conseil peut éviter de grosses dépenses. Les tarifs des consultations sont toujours clairement indiqués.

Après, il y a plusieurs critères qui vont entrer en compte comme la notoriété de l'avocat, la difficulté du dossier, etc.

Mais on va dire que pour un premier bon conseil, avec une vraie recherche juridique derrière, cela tourne aux alentours de 100 € hors taxes.

Quelles demandes reviennent le plus souvent ?

Nous avons beaucoup de questions qui touchent au droit de la personne : divorce, garde des enfants, patrimoine. Ce sont des gens qui, en général, se renseignent avant d'entreprendre leurs démarches. Nous avons également des questions qui reviennent souvent en ce qui concerne les contentieux de copropriété.

Le fait que l'on vous pose ces questions, est-ce rassurant ou

cela montre bien que le justiciable est un peu perdu ?

Ça ne m'inquiète pas. Bien au contraire. Plus les gens nous questionnent et plus cela veut dire que l'avocat est un interlocuteur privilégié. Et c'est ce que nous sommes. Vous savez, on parle souvent de médecin de famille... Il devrait exister cette notion pour l'avocat. Car le droit accompagne le justiciable tout au long de sa vie. Que ce soit pour un contrat de mariage ou autre.

Plus d'infos

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'avocat, des consultations gratuites d'informations seront organisées au sein de la Maison de l'avocat, près du palais de justice de Grasse.

Aujourd'hui et demain, de 9 h à 18 h, une plateforme téléphonique sera ouverte pour répondre aux questions.

Puis, les jeudi 24 et vendredi 25, la Maison de l'avocat ouvrira ses portes pour des rencontres personnalisées entièrement gratuites avec pas moins de douze permanenciers avocats.

Savoir +

Numéro Azur de téléphone de la permanence du mardi 22 au mercredi 23 novembre, de 9 h à 18 h : 0810.313.313 (prix d'un appel local).
Maison de l'avocat, 64 avenue Pierre Sémard. 04.92.60.77.50

Les nouvelles technologies comme Internet, ne devraient-elles pas favoriser ce rapprochement entre l'avocat et le justiciable ?

Vous savez, sur Internet on peut faire beaucoup de chose... et donc n'importe quoi. C'est pour cela que, tant qu'il n'existera pas un vrai contrôle, je ne serai pas pour les forums juridiques. Rien ne me garantit que derrière un pseudo, se cache un véritable avocat. Pour moi, ce n'est pas encore assez fiable.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
FABIEN PIGALLE
fpigalle@nicematin.fr**